



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 4 février 2019 à 19 h
8420, boul. Lacordaire**

PRÉSENCES :

Monsieur Michel Bissonnet, maire d'arrondissement
Monsieur Dominic Perri, conseiller de la ville
Madame Patricia R. Lattanzio, conseillère de la ville
Madame Lili-Anne Tremblay, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Steve Beaudoin, directeur d'arrondissement
Me Guylaine Champoux, secrétaire d'arrondissement

CA19 13 0001

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par Dominic Perri
appuyé par Lili-Anne Tremblay
et résolu :

Qu'à 19 h 2, la présente séance du conseil d'arrondissement soit ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.01

CA19 13 0002

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par Dominic Perri
appuyé par Lili-Anne Tremblay
et résolu :

Que l'ordre du jour de la présente séance du conseil d'arrondissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02



CA19 13 0003

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2018 À 14 H 30.

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2018 à 14 h 30 soit approuvé tel que soumis à ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.03

CA19 13 0004

PROCLAMATION DE LA SEMAINE DU 11 AU 15 FÉVRIER 2019 COMME « JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ».

ATTENDU QUE la campagne sur les Journées de la persévérance scolaire regroupant plusieurs partenaires se tiendra du 11 au 15 février 2019, et que ces journées se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation autour de la persévérance scolaire;

ATTENDU QUE la persévérance scolaire et la réussite scolaire font partie des préoccupations des élus municipaux, particulièrement ceux de l'arrondissement de Saint-Léonard;

ATTENDU QUE les municipalités ont les compétences et les pouvoirs pour influencer directement la qualité de vie des élèves et, du même coup, permettre à ces derniers de développer leur plein potentiel;

ATTENDU QUE les élus municipaux collaborent aux efforts de la collectivité montréalaise en matière de sensibilisation à la réussite éducative, entre autres à travers le comité Réussite éducative : les élu.e.s s'engagent! de Concertation Montréal.

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Michel Bissonnet, Lili-Anne Tremblay et Dominic Perri

et résolu :

Que le conseil d'arrondissement proclame la semaine du 11 au 15 février 2019 comme étant celle des Journées de la persévérance scolaire dans l'arrondissement de Saint-Léonard.

Que le conseil d'arrondissement appuie cette campagne et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage - dont les acteurs des milieux de l'éducation, des parents, de la politique, du communautaire, du développement, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires.

De faire parvenir une copie de cette résolution au comité Réussite éducative : les élu.e.s s'engagent! de Concertation Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.04 1190219001

Le 4 février 2019

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19 h 10 le président d'assemblée ouvre la période de questions. Deux (2) citoyens font des interventions. À 19 h 28, la période de questions est terminée.

CA19 13 0005

ACCEPTER, EN VERTU DE L'ARTICLE 85 DE LA CHARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, MÉTROPOLE DU QUÉBEC, L'OFFRE DU CONSEIL DE LA VILLE, DE GESTION DES REDEVANCES POUR LA DIFFUSION DE MUSIQUE LORS D'ACTIVITÉS OU D'ÉVÉNEMENTS DANS L'ARRONDISSEMENT, AUPRÈS DE RÉ:SONNE.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'accepter, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, l'offre à venir du conseil de la ville, de gestion des redevances pour la diffusion de musique lors d'activités ou d'événements dans l'arrondissement, auprès de Ré:Sonne.

D'autoriser le paiement d'un montant total de 3 727,61 \$ à titre de redevances couvrant les années 2013 à 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.01 1193126001

CA19 13 0006

APPROUVER LA DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE ASSOCIATION TRINACRIA INC. DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD POUR LA PÉRIODE DU 5 FÉVRIER 2019 AU 31 DÉCEMBRE 2021 ET APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION EN DÉCOULANT.

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'approuver, dans le cadre de la Politique de reconnaissance des organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Saint-Léonard, la demande de reconnaissance de Association Trinacria inc., pour la période du 5 février 2019 au 31 décembre 2021, et d'approuver le projet de convention en découlant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.02 1183126003



CA19 13 0007

OFFRIR AU CONSEIL DE LA VILLE, EN VERTU DE L'ARTICLE 85 DE LA CHARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, MÉTROPOLE DU QUÉBEC, QUE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD PRENNE EN CHARGE LA CONCEPTION, LA COORDINATION ET LA RÉALISATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT TEMPORAIRE D'UN CORSO SUR LA RUE JEAN-TALON, ENTRE LES RUES DE FONTENELLE ET MAINVILLE.

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'offrir au conseil de la ville, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, que l'arrondissement de Saint-Léonard prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation du projet d'aménagement temporaire d'un corso sur la rue Jean-Talon, entre les rues de Fontenelle et Mainville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.03 1190539001

CA19 13 0008

OCTROI DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA CONCEPTION D'UN PARC DE PLANCHE À ROULETTES AU PARC DELORME – APPEL D'OFFRES NUMÉRO SP-146 – BC2 GROUPE CONSEIL INC. – 58 822,36 \$.

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'octroyer un contrat à BC2 GROUPE CONSEIL INC., le soumissionnaire conforme s'étant mérité le meilleur pointage lors de l'évaluation par le comité de sélection, pour des services professionnels pour la conception d'un parc de planche à roulettes au parc Delorme, appel d'offres numéro SP-146, au prix de sa soumission, soit pour un montant de 53 474,87 \$.

D'autoriser une dépense maximale de 58 822,36 \$, soit 53 474,87 \$, le prix de la soumission, augmenté de 5 347,49 \$, à titre de budget de contingences.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1193693002

CA19 13 0009

APPROUVER L'ENTENTE AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA POINTE -DE-L'ÎLE VISANT À RÉGIR LE PARTAGE DES INSTALLATIONS ET DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES ET MUNICIPAUX.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

D'approuver l'entente avec la Commission scolaire de la Pointe -de-l'Île visant à régir le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux.

D'autoriser le maire d'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement à signer ladite entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1183309028

CA19 13 0010

APPROUVER L'ENTENTE AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL VISANT À RÉGIR LE PARTAGE DES INSTALLATIONS ET DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES ET MUNICIPAUX.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Michel Bissonnet

et résolu :

D'approuver l'entente avec la Commission scolaire English-Montréal visant à régir le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux.

D'autoriser le maire d'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement à signer ladite entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.03 1183309029

CA19 13 0011

APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION ET ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE DE 17 422 \$ À HOCKEY QUÉBEC - RÉGION DE MONTRÉAL AFIN DE DÉFRAYER UNE PARTIE DES COÛTS DE FOURNITURE DES SERVICES ET DE GESTION DES OFFICIELS (ARBITRES, MARQUEURS, REGISTRARE ET ARBITRE EN CHEF) POUR L'ENSEMBLE DES PARTIES RÉGIONALES DE HOCKEY TENUES SUR LE TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD, POUR L'ANNÉE 2019.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :



D'approuver le projet de convention et d'accorder une aide financière de 17 422 \$ à Hockey Québec - Région de Montréal afin de défrayer une partie des coûts de fourniture des services et de gestion des officiels (arbitres, marqueurs, registraire et arbitre en chef) pour l'ensemble des parties régionales de hockey tenues sur le territoire de l'arrondissement de Saint-Léonard pour l'année 2019.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.04 1183451002

CA19 13 0012

APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION ET ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE DE 2 100 \$ À L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR ST-LÉONARD INC. POUR L'ACTIVITÉ DU PATIN LIBRE AUX ARÉNAS ROBERTO-LUONGO ET MARTIN-BRODEUR, POUR L'ANNÉE 2019.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

D'approuver le projet de convention et d'accorder une aide financière de 2 100 \$ à l'Association du hockey mineur St-Léonard inc. pour l'activité du patin libre aux arénas Roberto-Luongo et Martin-Brodeur, pour l'année 2019.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.05 1183309030

CA19 13 0013

APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION ET ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE DE 1 200 \$ À GESTION MULTISPORTS ST-LÉONARD POUR L'ACTIVITÉ DU MARCHÉ AUX PUCES DU CITOYEN, POUR L'ANNÉE 2019.

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'approuver le projet de convention et d'accorder une aide financière de 1 200 \$ à Gestion Multisports St-Léonard pour l'activité du marché aux puces du citoyen, pour l'année 2019.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.06 1183451003

Le 4 février 2019

CA19 13 0014

DÉPÔT DES RAPPORTS FAISANT ÉTAT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES EN MATIÈRE DE RESSOURCES FINANCIÈRES POUR LA PÉRIODE DU 1ER AU 30 NOVEMBRE 2018.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

De prendre acte du dépôt des rapports faisant état des décisions déléguées en matière de ressources financières pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1190512001

CA19 13 0015

DÉPÔT DU RAPPORT FAISANT ÉTAT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES POUR LA PÉRIODE DU 1ER NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2018.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

De prendre acte du dépôt des rapports faisant état des décisions déléguées en matière de ressources humaines pour la période du 1^{er} novembre au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1194868001

CA19 13 0016

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NUMÉRO 2246 INTITULÉ : RÈGLEMENT CONCERNANT LE DROIT DE VISITE ET D'INSPECTION.

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Dominic Perri de l'adoption, à une prochaine séance du conseil, du règlement numéro 2246 intitulé : Règlement concernant le droit de visite et d'inspection, lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

40.01 1193022004

CA19 13 0017

AUTORISER LA TENUE D'ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX ET ADOPTER L'ORDONNANCE 2144, O-7 EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (2144) AFIN DE PERMETTRE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC, POUR CHAQUE ÉVÉNEMENT PRÉVU AU CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX POUR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU MOIS DE FÉVRIER 2019.

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Dominic Perri

et résolu :



Pour la tenue des événements spéciaux selon le calendrier des événements spéciaux pour le conseil d'arrondissement du mois de février 2019 en pièce jointe au sommaire décisionnel 1195021001 :

D'adopter l'ordonnance numéro 2144, O-7 intitulée : Ordonnance pour autoriser l'occupation du domaine public pour chaque événement prévu au calendrier des événements spéciaux pour le conseil d'arrondissement du mois de février 2019.

D'autoriser, pour la tenue de ces événements :

- la vente d'aliments;
- la vente et consommation de boissons alcoolisées et non alcoolisées;
- l'utilisation de matériel de cuisson;
- l'utilisation de la voie publique et la fermeture temporaire de rues dans le cadre des processions ou de spectacles en plein air.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.02 1195021001

CA19 13 0018

ADOPTER L'ORDONNANCE 2240, O-2 EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES TARIFS (EXERCICE FINANCIER 2019) (2240) AFIN D'ACCORDER UNE GRATUITÉ À AL -ANON MONTRÉAL POUR L'UTILISATION D'UNE SALLE AU PAVILLON WILFRID -BASTIEN, DURANT L'ANNÉE 2019.

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'adopter l'ordonnance numéro 2240, O-2 intitulée : Ordonnance pour accorder une réduction totale du tarif applicable pour l'utilisation d'une salle au pavillon Wilfrid-Bastien par Al-Anon Montréal durant l'année 2019, en vertu de l'article 15 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2019) (2240).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.03 1185021019

CA19 13 0019

ADOPTER L'ORDONNANCE 2240, O-3 EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES TARIFS (EXERCICE FINANCIER 2019) (2240) AFIN D'ACCORDER UNE GRATUITÉ À NARCOTIQUES ANONYMES QUÉBEC POUR L'UTILISATION D'UNE SALLE AU PAVILLON PIRANDELLO, DURANT L'ANNÉE 2019.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

D'adopter l'ordonnance numéro 2240, O-3 intitulée : Ordonnance pour accorder une réduction totale du tarif applicable pour l'utilisation d'une salle au pavillon Pirandello par Narcotiques Anonymes Québec durant l'année 2019, en vertu de l'article 15 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2019) (2240).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.04 1185021020

CA19 13 0020

ADOPTER L'ORDONNANCE 2240, O-4 EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES TARIFS (EXERCICE FINANCIER 2019) (2240) AFIN D'ACCORDER UNE GRATUITÉ À GESTION MULTISPORTS ST-LÉONARD POUR L'UTILISATION DE LOCAUX ET TERRAINS MUNICIPAUX ET SCOLAIRES DANS LE CADRE DES CAMPS DE JOUR, DURANT L'ANNÉE 2019.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

D'adopter l'ordonnance numéro 2240, O-4 intitulée : Ordonnance pour accorder une réduction totale du tarif applicable pour l'utilisation de locaux et terrains municipaux et scolaires à Gestion Multisports St-Léonard dans le cadre des camps de jour durant l'année 2019, en vertu de l'article 15 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2019) (2240).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.05 1185021021

CA19 13 0021

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ET ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1886-353 INTITULÉ : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1886 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVES À L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR DANS LA ZONE H09 -22.

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a été tenue le 17 janvier 2019;

ATTENDU QUE ce règlement est identique au projet de règlement adopté lors de la séance du 3 décembre 2018;

ATTENDU QU'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel.

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Dominic Perri

et résolu :



De prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 17 janvier 2019 et d'adopter le règlement numéro 1886-353 intitulé : Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 1886 afin de modifier les dispositions relatives à l'aménagement extérieur dans la zone H09-22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.06 1185909019

CA19 13 0022

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2227-2 INTITULÉ : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT (2227) AFIN DE MODIFIER LA LIMITE DE VITESSE SUR LE BOULEVARD COUTURE ET LA RUE JARRY.

ATTENDU QUE ce règlement est modifié par rapport au projet de règlement déposé lors de la séance du 3 décembre 2018;

ATTENDU QU'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel.

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

D'adopter le règlement numéro 2227-2 intitulé : Règlement modifiant le Règlement sur la circulation et le stationnement (2227) afin de modifier la limite de vitesse sur le boulevard Couture et la rue Jarry.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.07 1183022017

CA19 13 0023

DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2245 INTITULÉ : RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 2 475 000 \$ POUR DES TRAVAUX DE PROTECTION ET D'AMÉLIORATION DES BÂTIMENTS.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

De prendre acte du dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter, tenue du 14 au 18 janvier 2019, sur le règlement numéro 2245 intitulé : Règlement autorisant un emprunt de 2 475 000 \$ pour des travaux de protection et d'amélioration des bâtiments.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.08 1183022012

Le 4 février 2019

CA19 13 0024

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – PRÉSENTATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) – CONSTRUCTION DE TROIS (3) NOUVEAUX BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS MULTIFAMILIAUX (COOPÉRATIVE D'HABITATION) – FUTUR PROLONGEMENT DE LA RUE JEAN-NICOLET – FUTUR LOT NUMÉRO 6 067 504 DU CADASTRE DU QUÉBEC – DISTRICT SAINT-LÉONARD-OUEST.

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 15 janvier 2019.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 2018-21 visant la construction de deux (2) bâtiments de sept (7) étages et d'un (1) bâtiment de trois (3) étages en bordure du boulevard Robert et du prolongement de la rue Jean -Nicolet, sur le futur lot numéro 6 067 504 du cadastre du Québec, dans la zone H06 -10, dans sa version révisée au niveau de l'éclairage du terrain en date du 7 janvier 2019 et du traitement de l'entrée donnant sur le boulevard Robert en date du 11 janvier 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.09 1185909022

CA19 13 0025

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – PRÉSENTATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) – CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL UNIFAMILIAL ISOLÉ SITUÉ AU 5525, RUE DES ARTISANS – LOT NUMÉRO 1 333 794 DU CADASTRE DU QUÉBEC – DISTRICT SAINT-LÉONARD-EST.

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 15 janvier 2019.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 2018-23 visant la construction d'un nouveau bâtiment résidentiel unifamilial isolé situé au 5525, rue des Artisans, lot numéro 1 333 794 du cadastre du Québec, dans la zone H10 -29, dans sa version modifiée pour respecter le périmètre de protection de l'arbre public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.10 1184871022



CA19 13 0026

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – PRÉSENTATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) – MODIFICATION DE LA FAÇADE DU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL MULTIPLEX JUMELÉ SITUÉ AUX 8756-8758, RUE LE CORBUSIER – LOT NUMÉRO 1 002 724 DU CADASTRE DU QUÉBEC – DISTRICT SAINT-LÉONARD-OUEST.

ATTENDU la recommandation défavorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 15 janvier 2019.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

De refuser le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 2018-14 visant la modification de la façade du bâtiment résidentiel multiplex jumelé situé aux 8756-8758, rue Le Corbusier, lot numéro 1 002 724 du cadastre du Québec, dans la zone H07-11, puisqu'aucun bâtiment du secteur ne présente ce type de traitement de façade (aucune porte de garage conservée).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.11 1194871001

CA19 13 0027

DÉSIGNATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT D'ARRONDISSEMENT POUR LES MOIS DE MARS, AVRIL, MAI ET JUIN 2019.

Il est proposé par Michel Bissonnet

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

De désigner madame la conseillère Lili-Anne Tremblay comme maire suppléant de l'arrondissement de Saint-Léonard pour les mois de mars, avril, mai et juin 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

51.01 1193022001

CA19 13 0028

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 15 JANVIER 2019.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

Le 4 février 2019

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 15 janvier 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.01 1193385001

CA19 13 0029

DÉPÔT DES STATISTIQUES CONCERNANT LES PERMIS DE CONSTRUCTION ET LES CERTIFICATS D'AUTORISATION D'USAGE - NOVEMBRE 2018.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

De prendre acte du dépôt du rapport mensuel de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises concernant les permis de construction et les certificats d'autorisation d'usage émis au cours du mois de novembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.02 1187888011

CA19 13 0030

DÉPÔT DES STATISTIQUES CONCERNANT LES PERMIS DE CONSTRUCTION ET LES CERTIFICATS D'AUTORISATION D'USAGE - DÉCEMBRE 2018.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

De prendre acte du dépôt du rapport mensuel de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises concernant les permis de construction et les certificats d'autorisation d'usage émis au cours du mois de décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.03 1197888001

CA19 13 0031

LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Dominic Perri

et résolu :



Qu'à 19 h 46, la présente séance du conseil d'arrondissement soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 mars 2019.

Arrondissement de Saint-Léonard

Michel Bissonnet
Maire d'arrondissement

Me Guylaine Champoux
Secrétaire d'arrondissement

Le 4 février 2019